



Titre professionnel Agent de maintenance d'équipements de confort climatique

➤ **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

➤ **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

➤ **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales.

une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

➤ **Objectifs professionnels**

Assurer la maintenance préventive des circuits hydrauliques, équipements et régulations des installations résidentielles de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire

Assurer la maintenance préventive des circuits, et équipements d'alimentation et de stockage de fioul domestique résidentiel

Assurer la maintenance préventive des générateurs de petite puissance fonctionnant au fioul domestique

Assurer la maintenance préventive des systèmes et réseaux résidentiels de VMC simple et double flux

Apporter dans le cadre de la maintenance préventive, des conseils d'usage et des recommandations d'évolution visant l'efficacité énergétique des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire résidentielles

Assurer la maintenance préventive des circuits et équipements d'alimentation de gaz résidentiel

Assurer la maintenance préventive des générateurs de petite puissance utilisant le gaz

Assurer la maintenance préventive des générateurs de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire fonctionnant en thermodynamique

➤ **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

➤ **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

➤ **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions.

Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

➤ **Durée de la formation**

Temps en centre : 595 heures

Temps en entreprise : 210 heures

Temps complet : 805 heures

➤ **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 7 735 €

➤ **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

➤ **Validation / Sanction**

RNCP 38079 Diplôme Titre professionnel Agent de maintenance d'équipements de confort climatique
Ministère du travail

Date d'échéance de l'enregistrement 19/12/2028

Date de validité du titre : 19/12/2023 au 18/12/2028

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

➤ **Suite de parcours**

Sans objet dans ce cadre.

➤ **Débouchés**

Agent technique de maintenance en chauffage.

Agent technique d'entretien et d'exploitation de chauffage.

> **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P., accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site sophie.dumortier@ufafresc.fr

> **Programme de formation**

CCP1 - Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au fioul domestique.

> **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » apprentis sortis en 2022 Titre professionnel Agent de maintenance d'équipements de confort climatique (6 mois de la sortie de la formation)

74 %

> **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2022-2023



En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet des résultats des formations dispensées dans le centre



CCP2 - Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs au gaz.

CCP3 - Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs thermodynamiques.

CCP4 - Assurer la maintenance préventive des installations résidentielles de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de renouvellement d'air et de leurs générateurs bois ou solaires.

> **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15